

La mise en place de la procédure services écosystémiques FSC® en France

Comment la prise en compte des services écosystémiques peut aider à valoriser les certificats de gestion forestière FSC ?



Forêt de Rosny certifiée FSC (Agence des Espaces Verts d'Île de France), © L. Brunier/FSC France.

Étude réalisée par **Mariette Samoyeau** (mariette.samoyeau@fsc-france.fr), dans le cadre de son stage de fin d'études (Agroparistech-ENGREF, Nancy, France)

Encadrement par **Magali Rossi** (magali.rossi@fsc-france.fr), responsable Forêt et développement régional

Septembre 2018

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'initiative de FSC® International



Entre 2011 et 2017, FSC International a mené le projet ForCES (*Forest Certification for Ecosystem Services*) visant à récompenser les gestionnaires forestiers pour la préservation

des services rendus à nos sociétés par les forêts.

Suite à ce projet, FSC International a publié en mai 2018 la **Procédure Services Écosystémiques** (FSC-PRO-30-006 V1-0 EN). Le but de cette procédure est de faciliter l'accès aux marchés des services écosystémiques pour les gestionnaires forestiers certifiés FSC qui démontrent que leurs activités ont un **impact positif** sur ces services.

Services écosystémiques : *Bénéfices que les sociétés humaines obtiennent de la nature (Millennium Ecosystem Assessment, 2005).*

Parmi les nombreux services rendus par les forêts, FSC a choisi d'en considérer cinq en particulier :

- La conservation de la **biodiversité**,
- la préservation des **ressources en eau**,
- le maintien des **sols**,
- le stockage et la séquestration de **carbone**,
- les **services récréatifs**.

La procédure présente les **exigences** à respecter pour obtenir l'allégation *Services Écosystémiques*. Cette allégation peut être utilisée comme un **outil de marché** permettant la valorisation de ces services pour le gestionnaire, qui pourra alors être rémunéré par les partenaires économiques souhaitant investir dans ces services.

Un développement possible en France ?

FSC France a réalisé une étude ayant pour objectif d'évaluer les **perspectives de développement** d'une certification des services écosystémiques à l'échelle du territoire national. L'étude menée s'est intéressée à la fois aux aspects économiques et techniques de la mise en place de la procédure.

Il était nécessaire de mieux connaître l'**intérêt des différents partenaires économiques** potentiels : souhaitent-ils s'impliquer dans la démarche ? quelles sont leurs attentes ? quel système mettre en place pour être en adéquation avec leurs attentes ?

Sur les aspects techniques, un **état des lieux des outils et méthodologies** disponibles en France et adaptés à la procédure a été effectué.

Comment financer les services écosystémiques ?

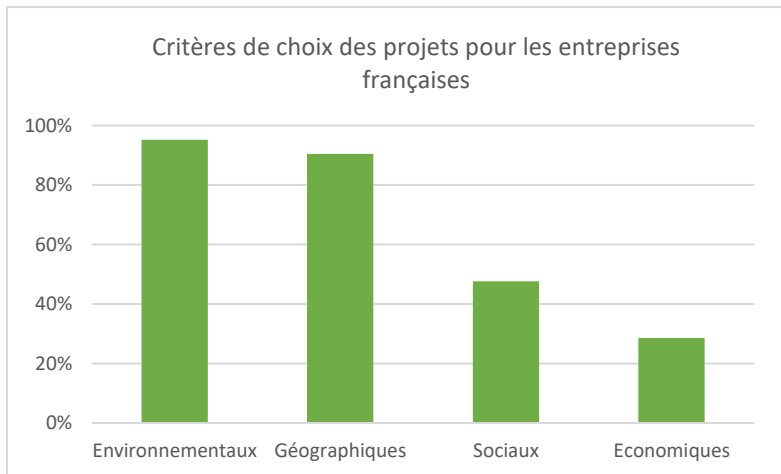
Le développement de la certification des services écosystémiques pourrait s'insérer dans les programmes de paiements pour services écosystémiques existant, intégrant notamment certains **outils de finance verte** émergents.

La certification FSC est en effet une **garantie** importante pour les investisseurs, ainsi qu'une **opportunité de marque** attrayante, comme en témoigne l'étude réalisée par FSC International.

Au niveau des entreprises françaises, les résultats de l'enquête réalisée par FSC France mettent en évidence un **fort intérêt pour les services écosystémiques**. Les attentes de ces acteurs ont pu être mieux définies, notamment sur les **critères de choix** des projets à financer, le **cadre de financement**, les **bénéfices** qu'ils souhaitent tirer de ces investissements et la **valorisation** qu'ils en feraient.

Chiffres clés de l'enquête conduite par FSC France

- **48** entreprises, **19** collectivités contactées
- **37%** de taux de réponse (23 entreprises, 2 collectivités)
- **76%** des entreprises achètent des produits certifiés
- **71%** des entreprises financent déjà des projets de conservation en lien avec la forêt (reboisement, conservation, éducation, etc.)



Ces résultats permettent ainsi d'**adapter au mieux le système** à mettre en place. Les collectivités publiques ont également été interrogées. Leur intérêt pour les services écosystémiques est plus lié aux questions de **paysage** et à la **dimension sociale** de la forêt.

Quels outils techniques à disposition des gestionnaires forestiers ?

Les services écosystémiques sont de plus en plus étudiés depuis plusieurs années. Un panorama des études et projets réalisés en France concernant les cinq services de la procédure a été dressé, basé sur une **synthèse bibliographique** complétée par des **entretiens** avec différentes parties prenantes de la gestion de ces services.

Les méthodes et outils d'évaluation de ces services actuellement disponibles et adaptés au contexte français ont été compilés. Ces outils pourront être utilisés par les gestionnaires forestiers certifiés FSC voulant s'engager dans la procédure.

Les initiatives de paiements pour ces services ayant déjà été réalisées en France ont également été recensées. Une réflexion a été conduite concernant les **principes sur lesquels s'appuient ces paiements** (compensation, récompense, principes d'équité et d'additionnalité).



Le service biodiversité en forêt est le plus étudié et le mieux documenté.

Des perspectives pour la mise en place de la procédure ?

Les entreprises françaises semblent **enclines à s'impliquer dans la démarche** proposée par FSC et à financer la conservation des services écosystémiques. De plus, **des méthodologies existent** en France qui permettent aux gestionnaires forestiers français d'appliquer la procédure.

Une analyse des forces, faiblesses, risques et opportunités de la procédure a été réalisée à partir de toutes les informations rassemblées, et a permis d'**établir une stratégie** pour la mise en place de la procédure par FSC France. FSC France travaillera ainsi à la fois sur **l'accompagnement et la mise à disposition d'outils** complémentaires pour les **gestionnaires forestiers** et sur la mobilisation des **entreprises et autres bailleurs** potentiels.